

Éléments de correction du TG n°1

✍ 1 – Citez 3 éléments de la notice Wikipedia qui montrent que l'homosexualité a des contours mouvants et fragiles.

- « L'homosexualité (terme datant du XIX^e siècle) »
- la définition même : « attirance sexuelle ou affective »
- « les homosexuels sont parfois présentés avec d'autres minorités sexuelles »
- « Selon les époques et les cultures, l'homosexualité sous ses différentes formes est plus ou moins acceptée ou réprimée. »
- « Selon les époques et les cultures, l'homosexualité sous ses différentes formes est plus ou moins acceptée ou réprimée. »
- « Selon les époques et les cultures, l'homosexualité sous ses différentes formes est plus ou moins acceptée ou réprimée. »

✍ 2 – Qu'est-ce que l'hétérosexualité ?

L'hétérosexualité (terme datant du XIX^e siècle) désigne un ensemble de comportements sexuels, caractérisés par l'attirance sexuelle ou affective entre une femme et un homme.

✍ 3 – Citez tous les éléments du texte qui permettent de parler d'invention de l'hétérosexualité.

- « la « culture hétérosexuelle » et la célébration des rapports entre hommes et femmes, ne triomphent qu'au 17^{ème} siècle en Occident. »
- « Chez les hommes nobles, cet essor se fait au prix du refoulement d'une culture homosexuée chevaleresque jusqu'alors dominante »
- « les intenses amitiés viriles deviendront de plus en plus critiquées, soupçonnées ou occultées »
- « la norme d'une sexualité hétérosexuelle a émergé tardivement, invention datant de la fin du 19^{ème} siècle »
- « Le désir hétérosexuel était anormal s'il ne visait pas exclusivement la procréation »
- « au début du 20^{ème} siècle : un dictionnaire médical définit ainsi en 1901 l'hétérosexualité comme un « appétit sexuel morbide pour le sexe opposé ».
- « Au début du 20^{ème} siècle, la sexualité hétérosexuelle perd sa dimension pathologique et devient revendiquée, recommandée : elle est censée améliorer la natalité, l'intimité matrimoniale et la stabilité familiale »
- « Il faut cependant attendre les années 1960 pour que la sexualité entre hommes et femmes soit finalement valorisée en tant que telle, en dehors de toute préoccupation reproductive ou matrimoniale »

✍ 4 – Qu'est-ce que le « modèle hétérosexuel » (dernière phrase) ?

Le modèle hétérosexuel date de la fin des années 1960 en France où l'hétérosexualité devient la norme au point où Louis-Georges Tin parle de « culture hétérosexuelle » (c'est-à-dire un système de normes et valeurs légitimes quant à la sexualité entre personnes de sexe différent). Cela se traduit par la valorisation de la liberté sexuelle (relations sexuelles en dehors du mariage) et la valorisation de l'érotisme hétérosexuel (dans la publicité, au cinéma, dans la rue...) pour lui-même (en dehors de la procréation) (acception méliorative du terme). Ce modèle est historiquement récent puisqu'initialement l'hétérosexualité désignait la concupiscence, moralement réprochée et condamnée (acception péjorative du terme).

✍ 5 – Selon vous, pourrait-on aujourd'hui en Occident parler d'un « modèle homosexuel » ? Quelles en seraient alors les caractéristiques ?

Si on accepte l'hypothèse d'existence d'une « culture homosexuelle » aujourd'hui en France, il faudrait alors montrer que l'homosexualité ne fait plus l'objet d'un jugement péjoratif majoritaire, ce que tendent à prouver les enquêtes d'opinion : en France en 2010-2013, 84% des personnes interrogées ont déclaré que « les homosexuels sont des personnes comme les autres », mais il faudrait que la « culture homosexuelle » deviennent une culture légitime considérée comme normale à égalité avec la « culture hétérosexuelle », ce qui signifierait que le cinéma, la publicité... véhiculent davantage encore des modèles d'individus / couples / familles homosexuelles. Cela pourrait également être davantage le cas dans l'espace public où les personnes homosexuelles ne craindraient pas d'assumer ou afficher leur préférences au travail, le sport, le vie politique... Aujourd'hui il n'y a guère que dans le milieu artistique que cette affichage ne stigmatise pas. A ce titre, la modification de la législation du mariage civil et de l'adoption en France participe de cette normalisation, qui reste cependant inachevée et qui peut connaître des remises en cause.